

LE SOIR +



< Retour aux résultats de la recherche

De plus en plus de Bruxellois peinent à rembourser leur crédit

MIS EN LIGNE LE 26/01/2016 À 00:00

 PAR PIERRE VASSART

Il s'agit d'une évolution inquiétante, qui indique « une précarité économique plus présente » dans la capitale que dans les autres Régions.

Mais la tendance s'atténue entre 2014 et 2015.

De plus en plus de Bruxellois qui ont contracté un crédit n'arrivent plus à le rembourser. C'est un des enseignements d'une analyse réalisée pour l'Observatoire du crédit et de l'endettement (OCE) par l'économiste Romain Duvivier. Des trois Régions du pays, Bruxelles est même la seule à connaître ce phénomène en matière de crédit hypothécaire : en 2015, le nombre de Bruxellois à faire défaut a augmenté de 1,20 %, alors qu'il diminuait de 1,22 % à l'échelle du pays. « *Ces faits sont certainement à mettre en lien avec une précarité économique plus présente à Bruxelles, écrit Romain Duvivier. Au troisième trimestre 2015, le taux de chômage bruxellois s'élevait à 16,5 % contre 8,6 % pour l'ensemble du pays* », rappelle-t-il, citant les chiffres de la banque nationale de Belgique. Plus grave encore, la proportion des emprunteurs qui ont été au moins une fois en défaut de paiement est nettement plus importante à Bruxelles (9,57 %) qu'en Wallonie (7,65 %) et surtout qu'en Flandre (3,84 %), souligne-t-il.

Autre signe que la santé économique des Bruxellois n'est pas bonne : seuls 57,7 % des majeurs domiciliés dans la capitale ont recours au crédit, contre 68,8 % en Wallonie et 71,6 % en Flandre (moyenne nationale : 68,3 %). Les Bruxellois recourent donc moins au crédit que les habitants des autres Régions du pays, et cela pour tous les types de crédit. 47,82 % des majeurs bruxellois ont un crédit ouvert, 19,31 % ont un crédit hypothécaire et 16,60 % ont contracté un prêt à tempérament, pour des moyennes nationales de respectivement 54,80 %, 32,50 % et 23,62 %. Comme le dit l'adage, on ne prête qu'aux riches.

Les pauvres n'empruntent pas

Une sentence qu'on pourrait également formuler de la sorte : les pauvres n'empruntent pas. « *Les parties du pays les plus vulnérables sur le plan socio-économique ont tendance à contracter plus de crédits à la consommation mais pour des montants plus faibles* », observe toutefois l'économiste.

Mais il n'y a pas que les emprunts hypothécaires, puisque l'étude porte sur l'évolution globale en Belgique en 2015 des quatre grands postes de crédit soit, outre le prêt hypothécaire, les prêts à tempérament, les ventes à tempérament (en voie d'extinction) et les ouvertures de crédit. Et en cette dernière matière, la hausse du nombre d'emprunteurs défaillants est également plus importante à Bruxelles (+11,36 % contre +10,01 % à l'échelon national). Globalement, d'ailleurs, pour l'ensemble de ces postes, le nombre d'emprunteurs défaillants en 2015 a augmenté dans des proportions proches en Wallonie (+3,06 %) et en Flandre (+3,18 %), mais il a été beaucoup plus marqué à Bruxelles. Et si l'on observe l'évolution entre 2007 et 2015, la Région bruxelloise se démarque encore puisque l'évolution du nombre d'emprunteurs défaillants y est près de deux fois plus rapide que dans les autres Régions. Il y avait 33.646 emprunteurs défaillants à Bruxelles en 2007, il y en a eu 50.476 en 2015. Soit une augmentation de 50,02 %, alors que sur la même période, cette augmentation était de 27,72 % en Flandre (de 107.421 en 2007 à 137.195), et de 21,08 % en Wallonie (de 128.412 à 155.487).

L'arriéré moyen a également fortement augmenté à Bruxelles entre 2007 (où il était de 5.866 euros) et 2015 (8.533 euros). Soit une augmentation de 45,47 %, pour une moyenne nationale de 36,05 %. Mais, bonne nouvelle toutefois : cet arriéré a baissé entre 2014 et 2015 puisqu'en 2014, il représentait encore 8.896 euros. La baisse enregistrée est de -4,08 %, soit mieux qu'en Flandre (-3,24 %) ou qu'en Wallonie (-1,45 %). Les Bruxellois ont également moins recours au règlement collectif des dettes, qui est un indicatif de surendettement : 0,59 % d'entre nous y a recours, contre 0,83 % des Flamands et 1,20 % des Wallons.

 **PIERRE VASSART**